

### Document 1 : qu'est-ce qu'un parti politique ?

Aujourd'hui, les partis politiques sont généralisés. Partout où la participation politique est ouverte, c'est-à-dire non réservée à des militaires, les partis politiques sont présents, en situation de monopole ou de compétition. On définit généralement un parti politique comme une organisation durable qui se différencie des autres types d'organisation par la recherche du soutien populaire pour la conquête et l'exercice direct du pouvoir. Même si le but ultime de tout parti politique est de conquérir le pouvoir et de l'exercer, il va de soi qu'on n'atteint pas ce but du jour au lendemain et que certains partis peuvent poursuivre des buts dérivés lorsqu'ils n'ont aucune chance de prendre le pouvoir, par exemple faire la promotion d'une cause ou diffuser des idées. La formation des partis politiques est un phénomène récent qui, dans la plupart des sociétés occidentales, date en fait du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène doit être relié à l'extension du droit de vote et à l'institutionnalisation de la démocratie parlementaire. En effet, plus le nombre d'électeurs est grand, plus il faut, pour se faire élire, une organisation efficace qui puisse les encadrer et les mobiliser afin d'obtenir leur soutien. Ainsi, à l'origine, les partis ont été créés par des groupes de parlementaires qui se sont structurés autour d'idées communes afin d'augmenter leurs chances d'être élus. D'autres types de partis seront par la suite créés par des organisations ouvrières afin d'assurer la représentation politique des classes populaires.

D'après D. Monière, J.-H. Guay, *Introduction aux théories politiques*, 1987,

[http://classiques.uqac.ca/contemporains/moniere\\_denis/intro\\_theories\\_politiques/moniere\\_intro\\_theories\\_pol.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/moniere_denis/intro_theories_politiques/moniere_intro_theories_pol.pdf).

1. Hormis les partis politiques, de quels types d'organisation peut-il être question dans la phrase soulignée ?
2. Expliquez le passage souligné.

### Document 2 : la politisation des individus

La politisation des individus n'est qu'une dimension de la socialisation politique. Elle exprime la réalité d'un investissement d'attention et d'intérêt, voire la participation active à la vie politique. Permanente chez certaines personnes, la politisation est réactivée et diffusée plus largement dans des conjonctures déterminées : échéances électorales importantes et, surtout, crises intenses entraînant des ruptures de consensus social accompagnées de la dramatisation du débat politique et de l'émergence de leaders charismatiques. La politisation des individus s'opère selon deux grands schémas culturels idéal-typiques. Une politisation de type pragmatique, qui vise à la satisfaction des intérêts à travers des attitudes de démarchage et de marchandage, sous le signe de l'arrangement. Les élus sont alors considérés comme d'utiles, voire d'indispensables intermédiaires pour obtenir les avantages collectifs convoités. L'autre grand schéma culturel est la politisation de type idéaliste. Dans cette tradition, prédomine la conception de la politique comme un combat pour de « grandes causes », c'est-à-dire traversée par des mobiles éthiques : le progrès social au nom de la solidarité, le sacrifice d'intérêts particuliers au nom du patriotisme, l'émancipation des travailleurs au nom de la justice et de la raison. Les « grandes causes » ont des vertus mobilisatrices, surtout dans certaines conjonctures, et sont indispensables pour assurer la cohésion d'un grand groupe en lui assignant des objectifs rassembleurs.

D'après P. Braud et alii., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Armand Colin, 2010.

1. Qu'est-ce que la politisation des individus ?
2. Quels sont les signes d'une politisation des individus ?
3. Comment les partis politiques peuvent-ils favoriser cette politisation ?

### Document 3 : la politisation du thème de l'insécurité

Après avoir lu le texte ci-dessous, écoutez la déclaration de Jacques Chirac après la tuerie de Nanterre et les réactions qu'elle a suscitées : <http://www.ina.fr/video/I977326001013/polemique-autour-de-la-declaration-de-chirac-video.html>.

Dans la nuit du 26 au 27 mars 2002, à trois semaines du premier tour de la présidentielle une tuerie se déroule au conseil municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine). Richard Durn, installé dans le public, se lève, tue huit élus et en blesse dix-neuf autres. Il expliquera aux enquêteurs qu'il a tiré « au hasard sans regarder la personne ni l'étiquette » sauf pour la maire communiste, Jacqueline Fraysse. « Je l'ai visée intentionnellement pour sa qualité de maire et comme incarnation d'un apparatchik inamovible, créant un système de clientélisme et représentant typique de la grande bourgeoisie rouge hypocrite. » Les deux candidats Jacques Chirac et Lionel Jospin, respectivement président et Premier ministre assistent à la cérémonie d'hommage, le 2 avril, à vingt jours du premier tour. Jacques Chirac attribue une part de responsabilité au gouvernement de Lionel Jospin dans la violence et l'insécurité. Toujours en 2002, un autre fait divers survient trois jours avant le premier tour. Paul Voise, un retraité de 72 ans habitant dans la banlieue d'Orléans est agressé et sa maison incendiée. Le retraité apparaît sur les écrans de télévision le visage marqué par les coups. L'affaire provoque un incendie médiatique et Paul Voise devient une icône de l'insécurité.

« Copernic, Ouvéa, Nanterre, Affaire Paul Voise, Toulouse : quand la violence fait irruption dans les campagnes présidentielles », 22/03/2012, <http://www.internationalnews.fr/article-quand-la-violence-fait-irruption-dans-les-campagnes-presidentielles-102055148.html>.

1. Quel est l'intérêt pour Jacques Chirac d'associer la tuerie de Nanterre à l'insécurité en général ?
2. Pourquoi les élus de la gauche plurielle accusent-ils Jacques Chirac de « récupération politique » ?
3. Selon vous, quelles ont été les conséquences de la tuerie de Nanterre sur la campagne présidentielle ?

#### Document 4 : une fonction d'intégration sociale

Les partis politiques sont à la fois facteurs d'ordre et de désordre. Le désordre apparaît si l'on compare cette situation à celle des pays où les partis politiques sont interdits. Ceux-ci semblent étrangement calmes aux yeux de l'observateur extérieur : pas de manifestations, pas de grèves, pas d'affichage « sauvage », etc. Mais ce calme est évidemment superficiel et le risque d'une explosion violente n'est jamais totalement écarté. À l'inverse, les partis politiques expriment les conflits et jouent, ce faisant, un rôle de soupape de sécurité. Le mécontentement proclamé s'apaise un peu par là même, et surtout possède des chances d'être entendu. L'influence des partis est donc ambivalente, ce qui explique entre autres choses les jugements contraires dont ils font l'objet : fauteurs de troubles ou piliers de la démocratie. Ce caractère ambigu est aussi le fait des partis révolutionnaires, dont l'objectif proclamé est pourtant la destruction du système. Ceci est vrai par exemple du Parti communiste français dont George Lavau a analysé le rôle en proposant la notion de fonction tribunitienne. De même qu'à Rome les tribuns faisaient entendre la voix de la plèbe, de même le PC a servi de porte-parole aux classes sociales défavorisées qui, sans lui, auraient été à peu près réduites au silence. De par son existence même, le PC obligeait les dirigeants à tenir compte, dans une certaine mesure, des revendications de la classe ouvrière. Le sort de celle-ci s'en est trouvé amélioré mais sa combativité en a été réduite. Le Parti en est venu, paradoxalement, mais objectivement, à jouer un rôle intégrateur même si en théorie il ne visait qu'à abattre le système établi.

D'après J.-M. Denquin, *Science politique*, PUF, 1996.

1. Pourquoi, dans les pays où les partis politiques sont interdits, le calme n'est-il qu'apparent ?
2. Qu'est-ce que la fonction tribunitienne des partis révolutionnaires ?
3. Expliquez la phrase soulignée.

#### Document 5 : le programme de Nathalie Kosciusko-Morizet pour les élections municipales à Paris

Alors qu'elle a prévu de présenter un programme définitif après la primaire UMP, Nathalie Kosciusko-Morizet distille quand même au compte-goutte les grandes lignes de ses projets pour la capitale. Invitée de l'après-midi de l'émission « Tous politiques », elle a indiqué les trois objectifs sur lesquels elle désire se concentrer : le logement, la pollution au diesel et la sécurité. « D'abord sur le logement, moi je prends un engagement : pour un nouveau logement social, un nouveau logement intermédiaire », a affirmé la députée de l'Essonne. Selon elle, la politique actuellement menée dans la capitale favorise soit les plus aisés, soit les plus aidés mais « exclut de Paris de plus en plus de familles de la classe moyenne ». « Aujourd'hui, quand vous gagnez en couple entre 4 000 et 7 000 euros - ce qui n'est pas rien mais au prix des loyers parisiens ce n'est pas forcément suffisant -, vous avez de plus en plus de mal à vous loger et la ville de Paris ne fait rien pour vous », a-t-elle expliqué. La candidate à la primaire UMP a ensuite réitéré sa volonté de bannir les véhicules diesel de la flotte de la ville de Paris. Une proposition également formulée par Anne Hidalgo, sa principale rivale socialiste. Enfin, reprochant à l'actuel maire Bertrand Delanoë (PS) « de se tenir à distance de toutes les questions de sécurité », elle a marqué sa volonté de faire en sorte que « la ville de Paris se réinvestisse sur les questions de sécurité, et par exemple demande des comptes pour les 270 millions d'euros qu'elle verse à la Préfecture de police ». Ces sommes financent en grande partie « des personnels qui sont utilisés à mettre des amendes de stationnement ». « Bien sûr qu'il faut des contraventions sur le stationnement, mais il y a peut-être aussi d'autres priorités en ce moment à Paris », a fait valoir l'archi-favorite de la primaire UMP pour les municipales de mars prochain. Cette dernière ne s'est cependant pas positionnée clairement sur le rétablissement ou non d'une police municipale à Paris.

D'après « Municipales : NKM précise son programme », *Metronews*, <http://www.metronews.fr/paris/municipales-nkm-precise-son-programme/mmdB!49XstPiWpL3ZQ/>, 28/04/2013.

1. Citez quelques-unes des valeurs défendues par le parti auquel appartient Nathalie Kosciusko-Morizet.
2. Quelle catégorie sociale Nathalie Kosciusko-Morizet cherche-t-elle à séduire et à convaincre ? Pourquoi ?
3. Pourquoi Nathalie Kosciusko-Morizet insiste-t-elle particulièrement sur le thème de la sécurité ?

## Document 6 : la campagne présidentielle de Barack Obama pour les élections présidentielles américaines de 2008

L'élection présidentielle américaine de 2008 a réconcilié les Américains avec la politique. Le taux de participation bondit à 63 % des électeurs en âge de voter (score proche des standards français), alors qu'il oscillait entre 50 et 55 % depuis quarante ans. Ce « miracle démocratique », l'Amérique le doit à Barack Obama. À son talent personnel, mais tout autant à une campagne révolutionnaire qui vise plus à susciter et organiser des supporters qu'à convaincre les électeurs. Plus de 10 millions de personnes ont participé à la campagne d'Obama. Trois millions ont fait des donations. 1,2 million ont milité sur le terrain. Du jamais vu. Obama a créé une « communauté Obama ». Quel est le secret de cette mobilisation ? La personnalité du candidat s'efface derrière une cause fédératrice, le changement : ce n'est plus « vote for Obama », c'est « vote for change ». La clé de la campagne, c'est l'appropriation : les électeurs deviennent des acteurs du changement. Dans les campagnes françaises locales, le porte-à-porte est systématique. Mais il est fait par le candidat. Obama donne au contraire le pouvoir aux militants. Le militant fait campagne dans son voisinage de proximité. Ce n'est pas un inconnu qui vient parler à l'électeur : c'est un ami, un membre de sa communauté, un voisin. Cette communication de proximité a une efficacité exceptionnelle : les études montrent que le porte-à-porte retourne une voix toutes les quatorze portes. Mais la mobilisation de terrain ne relève pas de l'autogestion. Elle est très fortement encadrée par un déploiement du staff de campagne sur le terrain : 2 700 salariés, épaulés par 5 000 bénévoles, quadrillent le pays. La campagne Obama y consacre un financement très important : 25 % du budget de la campagne, près de 200 millions de dollars. L'organisation est pyramidale, top down. Ces organisateurs ne parlent pas aux électeurs. Leur rôle est de coordonner les militants. Pour optimiser les bonnes volontés, ils organisent un « militantisme à la carte », en fonction des compétences et de la disponibilité de chacun. Par ses innovations centrées sur la mobilisation populaire, Barack Obama a apporté à l'Amérique une formidable revitalisation démocratique.

D'après O. Ferrand, P. Peretz, « Obama, une campagne révolutionnaire », *Libération*, 21/01/2009, <http://www.liberation.fr/societe/0101313593-obama-une-campagne-revolutionnaire>.

1. Pourquoi les journalistes parlent-ils de « miracle démocratique » à propos de la campagne d'Obama ?
2. Quels sont les éléments ayant contribué au succès de la campagne d'Obama ?
3. En quoi la campagne d'Obama se distingue-t-elle des campagnes traditionnellement menées en France ?

## Document 7 : la société civile organisée

On considère généralement aujourd'hui que le terme « société civile » désigne la composante non politique de l'ordre social (on parle de « ministres de la société civile » qui ne sont pas des professionnels de la politique). La société civile serait donc, dans cette perspective, un intermédiaire entre la sphère privée et la sphère politique et étatique. Les associations, les mouvements religieux, les courants de pensée philosophiques ou culturels élaborent des idées et des propositions qui alimentent, et éventuellement contestent, la réflexion et les prises de position des responsables politiques. Pour le Livre blanc de la gouvernance de l'Union Européenne, la société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les « partenaires sociaux »), les Organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des églises et communautés religieuses.

D'après Y. Alpe, A. Beitone, C. Dollo, J.-R. Lambert, S. Parayre, *Lexique de sociologie*, Dalloz, Paris, 2007.

1. Quels types d'organisations composent la société civile ? Listez les types d'organisations qui vous semblent les plus importants et donnez-en un exemple.
2. Montrez que ces organisations se distinguent des partis politiques.
3. Expliquez la phrase soulignée.

## Document 8 : contestation et désobéissance, l'exemple de RESF

Dans la continuité des actions entreprises depuis 30 ans pour défendre les immigrés et les sans-papiers, le Réseau éducation sans frontières (RESF) est créé en juin 2004. Des enseignants, des parents d'élèves et des syndicats se rassemblent pour protéger les enfants sans papiers. Malgré la loi relative à l'interdiction de l'expulsion des mineurs hors de France, ces derniers sont victimes de celles qui touchent leurs parents. Le réseau demande la régularisation des enfants et des jeunes scolarisés en France, mineurs ou non, ainsi que celle de leurs parents. Après des appels et des pétitions nationales, RESF met en place un soutien populaire. Il organise un système de parrainage, qui permet aux enfants et aux parents d'enfants scolarisés d'être soutenus dans leur démarche par des citoyens français, voire d'être cachés aux yeux des autorités. Le mouvement va jusqu'à prôner la désobéissance civile des citoyens, appelés à soutenir les enfants victimes. Les mobilisations continuant, le ministère de l'Intérieur accède à une partie des revendications en publiant une circulaire le 13 juin 2006, précisant les conditions de régularisation des parents sans papiers d'enfants scolarisés. Les préfetures ont pour ordre de les régulariser au cas par cas en s'appuyant sur six critères précis, comme l'absence d'attache particulière de l'enfant envers son pays d'origine ou les preuves d'une réelle volonté d'intégration des familles en France. Au total, environ 7 000 personnes obtiennent un titre de séjour grâce à cette circulaire.

D'après S. Carof, « Le succès populaire du Réseau éducation sans frontières », *Les Grands Dossiers de Sciences Humaines*, n° 6, mars-mai 2007.

1. Quel objectif RESF poursuit-il ?
2. Quels sont les moyens utilisés par RESF pour influencer le pouvoir politique ?
3. Quels sont les résultats de son action ?

## Document 9 : l'accord sur la sécurisation de l'emploi, un aboutissement du dialogue social

Au terme d'une journée marathon et de trois mois de négociations, syndicats et patronat ont arraché l'accord tant attendu par l'exécutif sur la sécurisation de l'emploi, destiné à offrir à la fois plus de souplesse aux entreprises et davantage de protection aux salariés. Comme prévu, il n'a toutefois été signé que par trois syndicats sur cinq du côté des salariés. Ce qui n'a pas empêché le président de la République de saluer ce « succès du dialogue social ». Il demande « au gouvernement de préparer, sans délai, un projet de loi afin de transcrire fidèlement les dispositions d'ordre législatif prévues dans cet accord. Le patronat, malgré ses divisions, est bien sûr dans le camp des signataires. Cet accord « contient des dispositions qui vont changer la vie des entreprises » et « marque l'avènement d'une culture du compromis après des décennies d'une philosophie de l'antagonisme social ». Une fois officiellement approuvé par les partenaires sociaux, le gouvernement prendra ensuite la main pour transcrire ce texte dans un projet de loi, qui sera présenté en Conseil des ministres le 6 ou le 13 mars. Il sera examiné en urgence à l'Assemblée nationale en avril, au Sénat en mai pour une promulgation du texte fin mai.

Alors que les discussions piétinaient depuis le 4 octobre, le patronat a ouvert la voie au compromis vendredi matin en lâchant du lest sur la taxation de certains CDD, casus belli des syndicats. À savoir une cotisation patronale d'assurance - chômage portée de 4 % à 7 % pour les contrats inférieurs à un mois et à 5,5 % pour les contrats entre un et trois mois. Cette taxation figurait parmi les engagements du candidat Hollande, et dans la feuille de route du gouvernement pour lutter contre la précarité, alors que le recours aux CDD de moins d'un mois a explosé (+ 88 % entre 2000 et 2010). Côté flexibilité, figurent notamment l'encadrement des accords permettant de baisser salaires et/ou temps de travail en cas de difficulté, des mesures pour faciliter et « déjudiciariser » les licenciements et la possibilité de restructurer sans plan social via une mobilité obligatoire.

En contrepartie, de nouveaux droits sont octroyés aux salariés et aux chômeurs : généralisation d'une complémentaire santé, limitation des temps partiels ou encore droits rechargeables à l'assurance-chômage. Ce compromis conforte les partenaires sociaux, mais aussi le président François Hollande, qui a érigé le dialogue social en méthode de gouvernement et qui jouait gros sur cet accord. Jeudi, il exprimait sa « confiance » dans l'issue de la négociation.

D'après *L'Expansion*/AFP, 11/01/2013, [http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-negociation-sur-l-emploi-aboutit-a-un-accord\\_368087.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-negociation-sur-l-emploi-aboutit-a-un-accord_368087.html).

1. En quoi l'accord sur la sécurisation de l'emploi consiste-t-il ?
2. Comment les partenaires sociaux sont-ils parvenus à un accord ?
3. Que va-t-il se passer après la signature de cet accord ?

## Document 10 : l'influence des lobbys

Environ 80 % de la législation applicable aux entreprises relevant des compétences de l'UE (des normes techniques à la politique de concurrence en passant par l'environnement ou les OGM), il est logique que les lobbys soient présents en nombre à Bruxelles. On estime que les 4 000 « groupes d'intérêt » qui se sont inscrits dans le registre du Parlement (consultable sur le site de l'institution européenne) emploient plus de 30 000 personnes. Ces lobbys vont des avocats aux ONG en passant par les représentants des entreprises, les cabinets de relations publiques, les régions ou les villes.

Comme le souligne le porte-parole du Parlement, Jaume Duch, « les lobbys représentent tous les secteurs de la société et ils sont nécessaires dans un système démocratique : les députés ne connaissent pas tous les domaines et toutes les particularités locales auxquels les lois européennes vont s'appliquer. Dans un système aussi complexe que celui de l'UE, il faut que toutes les informations remontent ». Autant dire qu'à Bruxelles, la prévention des pays du Sud à l'égard des lobbys n'existe pas. C'est une culture nordique et anglo-saxonne qui s'est imposée, comme le rappelle Jaume Duch. « Mais il faut que tout soit fait dans la transparence, afin d'éviter les pressions inadéquates sur les députés ou les fonctionnaires ».

D'où l'instauration d'un registre des lobbys, d'une limitation de l'accès aux bâtiments européens, d'un code de bonne conduite des eurodéputés (en cours d'adoption), etc. Néanmoins, cette pression peut être pénible. Ainsi, l'écologiste Pascal Canfin, membre de la commission des affaires économiques et monétaires, raconte le « lobbying colossal de l'industrie financière destiné à vider de leur contenu la réglementation financière en cours d'élaboration : appels incessants, propositions d'amendements... » Il a, au passage, constaté que le lobbying n'est pas uniquement le fait des entreprises : « Le ministère français des Finances relaie très efficacement le point de vue des banques françaises ». Au Parlement, on considère d'ailleurs les diplomates comme des lobbyistes des intérêts nationaux...

D'après J. Quatremer, « Bruxelles, capitale européenne du lobbying », *Libération*, 08/09/2011, <http://www.liberation.fr/economie/01012358583-bruxelles-capitale-europeenne-du-lobbying>.

1. Donnez un exemple de groupe d'intérêt en présentant les intérêts qu'il défend.
2. En quoi le travail d'un lobbyiste consiste-t-il ?
3. En quoi les lobbys peuvent-ils être nécessaires à la démocratie ?